## **DEMANDE DE CERTIFICAT D'URBANISME N° 1**

| Au Collège communal de la Commune de   |
|--|
| Mardamas Massianus   |
| Mesdames, Messieurs,   |
| Je vous prie de bien vouloir me délivrer un certificat d'urbanisme n° 1 comprenant, pour le bien sis à   |
| cadastré sectionn°   |
| et appartenant à,  |
| les informations visées à l'article 150 bis, § 1 <sup>er</sup> du Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie. |
| Je joins à la présente un extrait de plan cadastral récent (1).  |
| Date de la demande :   |

- (1) Note relative aux échelles
- (a) S'il s'agit d'un bien situé dans une ville ou une agglomération, le plan est établi à l'échelle  $1/500^{\text{ème}}$  ou  $1/1.000^{\text{ème}}$  ou  $1/2.500^{\text{ème}}$ , et indique les immeubles et voiries environnants dans un rayon de 50 mètres.

Par agglomération, on entend tout ensemble d'habitations disposées le long de la voie publique de telle manière que celle-ci prend l'aspect d'une rue.

(b) S'il s'agit d'un bien situé en dehors d'une ville ou d'une agglomération, le plan est établi à l'échelle  $1/2.500^{\rm ème}$  ou  $1/5.000^{\rm ème}$  ou  $1/10.000^{\rm ème}$  et indique les immeubles et voiries environnants dans un rayon de 500 mètres.